Grand-Saconnex

informations

GSI n° 25 - novembre 2011 - parution mensuelle

adresses utiles

Mairie : administration, finances
Route de Colovrex 18 - CP 127 - 1218 Le Grand-Saconnex
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 01
info@grand-saconnex.ch
www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
vendredi de 8 h à 16 h (sans interruption)

Cartes d'identité : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h30
vendredi de 8 h à 15 h (sans interruption)

Arrondissement de l'Etat civil « Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy »
Mairie de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy
Tél. 022 758 03 20 - fax 022 758 03 22
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous

Service technique
Route de Colovrex 20
Tél. 022 920 99 00 - fax 022 920 99 02
Heures d'ouverture : idem Mairie, location de salles de 8 h à 11 h 30

CVHS - Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12
Tél. 022 920 97 20

Police municipale
Chemin Edouard-Sarasin 47
Tél. 022 929 70 70 - tél. portable 079 789 08 69 - fax 022 929 70 77

Gendarmerie - poste de Blandonnet
Tél. 022 427 93 21

Fondation des services d'aide et de soins à domicile
Antenne de maintien à domicile (AMD)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 34
En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)
Rue Sonnex 3 - 5 Tél. 022 420 26 00

Paroisse des 5 communes (protestante) Tél. 022 798 07 97
Chapelle des Crêts
Chemin des Crêts-de-Pregny 9
Pasteur : Andreas Fuog Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique
Eglise Saint-Hippolyte
Chemin Auguste-Vilbert
Cure : route de Ferney 165 Tél. 022 798 80 86

Grand-Saconnex
european energy award
Cité de l'énergie

sommaire

adresses utiles 2
actualités communales 3 - 7
conseil municipal 8
mémoire 9
social 10
avis divers 11
agenda 12

Couverture : Julia Polo

impressum

Journal édité par l'administration communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Julia Polo
Collaboration : Alison Dom
Couverture : Julia Polo
Crédits photos : Alison Dom, Annicka Joye, Julia Polo
Impression: Imprimerie Genevoise SA
5'400 exemplaires sur papier 100 % recyclé

Prochaine parution le 1 Décembre 2011

Cérémonie: pose de la première pierre - 211, route de Ferney

Au 211 de la route de Ferney, la commune du Grand-Saconnex a démarré un important chantier, qui verra sortir de terre, fin 2012, un immeuble administratif qui offrira près de 4'000m2 de bureaux. Ce chantier est mené dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), entre la ville du Grand-Saconnex et la société Aton Développement SA. La cérémonie de pose de la première pierre a eu lieu jeudi 6 octobre 2011.
Monsieur Daniel Roux, administrateur d'Aton Développement, débute les discours suivi de Monsieur Patrice Bezos, architecte. C'est Monsieur Favre, conseiller administratif, qui clôt les interventions par ces mots : « Le numéro 211 route de Ferney sera plus qu'un bâtiment administratif, il sera la référence d'un partenariat public-privé dans notre commune... »

Place à l'action maintenant ! Un tube en acier inoxydable, à l'intérieur duquel ont été placés des objets est emprisonné dans le béton jusqu'à ce que, un jour peut être, il soit découvert par d'autres civilisations…

Voici, pour les curieux, le contenu du fameux tube :

- Le GSI du mois d'octobre 2011
- La presse du jour
- Des plaquettes informatives des partenaires
- Les plans d'architecte
- Quelques pièces de monnaie
- La brochure du Grand Saconnex
- Le rapport d'activité 2010 du Grand Saconnex
- Le Bilan de l'Agenda 21
- D'anciennes photos de la route de Ferney
- Des cartes de visites

Le 211 de la route de Ferney nous réserve encore deux jolies cérémonies :

Le bouquet de chantier aura lieu une fois le squelette du bâtiment terminé. Cette fête marquera l'achèvement du gros œuvre de la construction par la pose d'un branchage, ou d'un arbre décoré de fleurs et de rubans placé en haut de la structure lors d'une cérémonie rituelle. La cérémonie du bouquet remonterait aux vieux cultes de l'arbre en Europe du Nord. Lorsqu'un arbre était abattu pour une construction, on conservait une de ses branches pour orner la maison, par respect pour l'esprit de l'arbre sacrifié, et pour s'assurer sa protection.

Scellement du tube

Et bien entendu, l'inauguration qui aura lieu après la fin des travaux prévue pour l'année prochaine !

Mérite saconnésien - Yannick Renggli

Le mercredi 14 septembre a eu lieu la remise du Mérite Saconnésien, à la Ferme Sarasin.
Cette récompense est décernée chaque année à une personne ou une société du Grand-Saconnex qui s'est particulièrement illustrée dans son domaine d'activité. Cette année, deux mérites ont été attribués !

Près de 80 personnes étaient présentes : le Président du Conseil Municipal, M. Eric Portier, des conseillers municipaux, M. le Maire, Jean-Marc Comte, la Conseillère administrative Mme Elizabeth Böhler et le Conseiller administratif, M. Bertrand Favre et bien sûr les méritants et leur familles et amis, venus nombreux.

M. Renggli, M. Favre, M. Comte et les Tambours du Lion

Venons-en à nos méritants :

Tout d'abord, **Yannick Renggli** qui a été primé pour sa carrière dans le curling et plus particulièrement le titre de champion du monde remporté en 2010 par l'équipe garçons du Centre juniors du Curling Club de Genève que Yannick entraîne avec Pierre Baumgartner.

Ce titre leur a déjà valu d'être honorés au Musée olympique par un prix spécial lors de la 30e cérémonie de l'Aide sportive Suisse et de recevoir le mérite sportif genevois décerné par l'association genevoise des journalistes ainsi qu'un hommage spécial du service des sports de la Ville de Genève.

Yannick, né le 26 juillet 1972, a découvert le curling à 10 ans, à Crans-Montana; un an plus tard, il entre au Centre juniors du Curling Club de Genève. Une carrière précoce s'engage alors, puisqu'à 13 ans, il dispute son premier championnat suisse. Il sera couronné par deux titres nationaux pour Genève, en 1992 et 1993. A 20 ans, il remporte la médaille de bronze aux championnats du monde.

Après une pause d'une dizaine d'année, il renoue avec la compétition et en 2003 et 2004, il sera vice-champion de Suisse en catégorie messieurs. En 2005, il décide d'arrêter la compétition de haut niveau. Commence alors la carrière de coach, avec son ami Pierre. Tous deux acceptent de relever un défi. De taille : l'équipe de juniors garçons reste sur deux médailles de bronze, en 2008 et 2009, et l'objectif avoué est le titre de champion de Suisse.
La saison 2009-2010 dépasse toutes les espérances : leur équipe remporte la même saison le doublé Coupe et Championnat à Genève, le Grand Prix Suisse, le titre de champion de Suisse et du monde ! Ce résultat exceptionnel est le fruit de plusieurs années de formation, de plaisir dans le travail, et récompense une génération de grands talents.

Après des résultats exceptionnels obtenus en juniors et après avoir représenté notre pays avec succès sur la scène internationale, cette équipe genevoise se lance un double défi : gagner sa place dans l'élite messieurs et lutter dès cette saison déjà pour le titre national. Objectif : les jeux Olympiques de Sotchi en 2014. Les ambitions sont grandes et les sacrifices importants.

À la barre ? Yannick RENGGLI, bien évidemment, prêt à repartir pour de nouvelles aventures. On ne change pas une équipe qui gagne !

M. Renggli et son équipe

Mérite saconnésien - Tambours du Lion

Les Tambours du Lion, représentés par leur présidente, Mme **Muriel Scholl** ont reçu le 2e mérite.

Mme Scholl

La Société des Tambours du Lion a été fondée en 1978. Reconnue comme société communale le 1er août 2001, elle a toujours eu a cœur de représenter fièrement le Grand-Saconnex, en commençant par son nom, inspiré par le fauve qui pose royalement tant sur nos armoiries que sur son drapeau.

Où que se soient déplacés les Tambours du Lions du Grand-Saconnex, ils ont toujours fait la fierté du Grand-Saconnex et c'est pour cela qu'ils ont été primés.

Prestations primées à l'étranger:

- Prestation dans le « Quarter » de Buckingham Palace (Wellington Barracks) en présence des directeurs des musiques de la garde de sa Majesté.
- Grand prix du jury au festival international des musiques de jeunes à Vienne en Autriche.
- Concert à Nairobi au Kenya avec la musique centrale de la police kenyane.
- Participation au 25e anniversaire du jumelage de notre commune avec la ville de Carantec.
- Concert à La Havane, à Cuba, avec l'harmonie de musique nationale cubaine.

Prestations primées en Suisse :

- 2004, les Tambours du Lion sont champions genevois de tambour, en catégorie batterie anglaise.
- En juillet 2007, les Tambours du Lion participent à la 18ème Fête Romande des Tambours, Fifres et Clairons de Fribourg et remportent le premier prix au concours de section.
- En juin 2009 les Tambours du Lions remportent le 1er prix en catégorie "tambour" et batterie anglaise.

En guise de conclusion à cette cérémonie, les Tambours du Lion ont magnifiquement interprété 2 pièces musicales. En outre, un apéritif était proposé à tous les convives.

Les Tambours du Lion

actualités communales

Opération Zone 30

Comme nous en avons informé récemment dans le GSI (juillet-août 2011), l'aéroport de Genève s'engage en faveur de la collectivité qui l'accueille.

Après les premières actions qui se sont déroulées au mois de mai (nettoyage de la commune et conseils dans les éco-points), c'est sur nos routes que nous avons retrouvé des collaborateurs de l'aéroport. En effet, le mardi 20 et le jeudi 22 septembre 2011, une action originale a été menée par lesdits collaborateurs, sous la conduite des agents de la police municipale (APM).

Cette nouvelle opération s'est déroulée dans la partie haute de L'Ancienne-Route ainsi qu'à la Rue Sonnex. Il s'agissait de sensibiliser les automobilistes au fait qu'ils circulaient dans une zone 30 km/h et de leur expliquer (ou réexpliquer) les règles qui s'appliquent dans ces endroits. Une documentation a également été remise aux divers usagers de la route.

Enfin, l'action prenait un sens particulier à L'Ancienne-Route, qui accueille depuis quelques semaines une école dans le bâtiment dit de l'Ancienne Mairie, où les élèves de l'école Place ont été relogés pendant les travaux de rénovation de cette dernière.

Un grand coup de chapeau et les remerciements de la commune aux collaborateurs de l'aéroport qui se sont engagés ce jour-là pour rendre nos rues un peu plus sûres !

L'équipe de Genève aéroport et les APM

avis divers

Venez supporter les Lions de Genève !

BILLETS OFFERTS

La Mairie a le plaisir de vous annoncer une nouveauté: 8 billets sont disponibles à la réception de la Mairie pour chaque match des Lions joué à domicile.

Les places sont gracieusement offertes par la Mairie, pour les habitants du Grand-Saconnex.

Pour profiter de ces billets, il vous suffit de passer à la Mairie du Grand-Saconnex, 18, route de Colovrex aux heures d'ouverture au public.

CONDITIONS

- Habiter au Grand-Saconnex.
- Présenter une pièce d'identité.
- 2 billets au maximum seront délivrés par match et par personne durant la saison 2011-2012 (début le 15 octobre 2011 et fin du championnat régulier le 28 janvier 2012).
- Chaque habitant a la possibilité de profiter 2 fois de cette offre durant la saison.
- Pas de réservation par téléphone.
- Les billets sont délivrés aux premiers habitants qui viennent les chercher.
- Les billets sont disponibles au plus tôt 10 jours avant la rencontre.

Pour les dates des matchs à domicile : www.lionsdegeneve.ch

Ville du Grand-Saconnex

Circulation: le Grand-Saconnex prend le taureau par les cornes !

Chemin du Pavillon

Chaque matin et chaque soir, en semaine, de nombreux automobilistes transitent par le Grand-Saconnex, venant de villages périphériques ou de France voisine, pour se rendre sur leur lieu de travail. Ces personnes empruntent alors les grandes routes comme la route de Ferney et la route de Colovrex ou de plus petites artères comme L'Ancienne-Route et le chemin du Pommier notamment.

Ces accès sont hiérarchisés au niveau cantonal. En effet, on distingue trois types de réseaux de routes, chaque type de route ayant une fonction bien spécifique :

- le réseau primaire rassemble des routes qui doivent être utilisées pour le transit (au Grand-Saconnex, la route de Ferney est l'exemple le plus parlant) ;
- le réseau secondaire est composé de routes qui relient les quartiers entre eux (par exemple la route de Colovrex) ;
- enfin le réseau de quartier réunit des rues, ruelles, qui desservent un quartier et sont principalement destinées aux habitants et à leurs visiteurs (au Grand-Saconnex, L'Ancienne-Route ou le chemin Jacques-Attenville sont de bons exemples).

La loi précise que le trafic de transit ne doit pas emprunter les réseaux secondaires et de quartier.

L'actuel problème du Grand-Saconnex est la saturation des axes routiers principaux (réseau primaire), qui conduit les pendulaires à utiliser le réseau de quartier pour gagner du temps. En effet, l'expérience montre qu'il faut 27 minutes pour aller de Bellevue à la Place des Nations par le réseau primaire alors qu'il ne faut que 7 minutes pour ce même trajet par les dessertes de quartier. Face aux bouchons interminables de la route de Ferney ou de la route de Colovrex, les automobilistes choisissent souvent de traverser le village par de plus petits chemins comme L'Ancienne-Route, le chemin du Pommier ou encore le chemin Auguste-Vilbert, afin de gagner du temps. Suite à ce constat, la commune a reçu plusieurs plaintes et pétitions, demandant la réduction du trafic pendulaire dans le village. Cette situation n'est pas l'apanage exclusif de notre commune. De nombreux villages rencontrent, de part et d'autre du canton, des problèmes similaires.

C'est donc pour répondre aux requêtes de nombreux citoyens que des études urbanistiques ont été menées pour réduire le trafic de transit dans les quartiers et rendre plus fluide la circulation sur la route de Ferney, afin que les pendulaires utilisent cette voie au lieu d'autres rues.

La commune a donc pris récemment quatre mesures pour atteindre son objectif.

Chemin du Pavillon

Le chemin du Pavillon, situé dans le quartier industriel du Grand-Saconnex, relie l'autoroute à la route de Ferney. Une étude a démontré que 90% des voitures qui passent par le bas de L'Ancienne-Route viennent du chemin du Pavillon.

Chemin du Pavillon

En effet, les pendulaires sortent de l'autoroute dans le quartier de la Susette, tournent à gauche pour ensuite traverser la route de Ferney, monter L'Ancienne-Route et filer tout droit jusqu'aux organisations internationales.

Cette manœuvre permet à ces automobilistes, qui représentent environ un tiers des personnes allant travailler dans les organisations internationales, d'éviter d'emprunter la route de Ferney qui est normalement prévue à cet effet.

La conséquence de ce trafic dans ce quartier est un dépassement des limites de protection contre le bruit, la commune ayant reçu plusieurs pétitions à ce sujet.

La commune a donc décidé de fermer le chemin du Pavillon, dans le sens autoroute-route de Ferney, afin de supprimer cet itinéraire. Certains habitants arguent qu'une interdiction de tourner à gauche à cet endroit aurait suffit à éviter ce comportement. Cependant, la commune poursuit un second objectif dans cette zone. Elle veut fluidifier le trafic sur la route de Ferney. C'est pourquoi la fermeture du chemin du Pavillon est la solution retenue car elle permet également la suppression d'un feu rouge sur l'axe principal, qui était source de nombreux bouchons dans le secteur.

Route de Colovrex

Route de Colovrex

La route de Colovrex traverse d'un côté à l'autre le Grand-Saconnex, changeant de nom en cours de route pour devenir le chemin Edouard-Sarasin. Cette voie est classée dans le réseau secondaire de la hiérarchie des routes.

C'est donc un axe important au même titre que la route de Ferney mais qui, à l'inverse de cette dernière, nécessite de par sa situation au cœur du village, des aménagements particuliers. Il y a un besoin ici de créer des trottoirs et des bandes cyclables ou encore de sécuriser les passages piétons. La première mesure prise dans ce secteur

est le rétrécissement de la chaussée devant l'école du village et la boulangerie. Le but est la création d'un trottoir, côté mairie.

Route de Colovrex

A l'heure actuelle, il n'existe qu'un trottoir très étroit du côté école, qui s'amincit au niveau de la boulangerie. Ce trottoir ne répond pas aux exigences actuelles en matière de sécurité des piétons et il débouche, de plus, après la boulangerie, sur une propriété privée. Côté mairie, la traversée du parc de la mairie et la descente des escaliers qui mènent au trottoir ne sont pas envisageables pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes. Il existe donc un réel problème qui devrait être réglé par la création d'un trottoir aux normes, le long de la route, côté mairie.

Le projet complet prévoit aussi le déplacement de l'arrêt « Mairie » du bus 53 qui dépose ses usagers presque sur la route actuellement, faute de place sur le trottoir. De plus, il sera créé, par la suite, des bandes cyclables sur la route de Colovrex afin d'assurer la sécurité des cyclistes et d'avoir ainsi un réseau qui traverse la commune sur toute sa longueur.

L' Ancienne-Route

Le carrefour de L'Ancienne-Route et du chemin du Pommier est situé près du centre œcuménique. Cette intersection est actuellement en travaux.

Dans un premier temps, l'ancien carrefour en «T» sera transformé en giratoire. Les automobilistes ne respectant pas l'interdiction de tourner à droite existante, dans le sens organisations internationales-piscine, la réalisation d'un giratoire semble être une solution adéquate. Le but ici est de protéger les cyclistes en donnant la priorité aux usagers de la route venant du chemin du Pommier.

Carrefour L'Ancienne Route et Chemin du Pommier

Dans un second temps et toujours afin de ramener les pendulaires sur la route de Ferney, la commune a décidé de transformer la partie de L'Ancienne-Route touchant au chemin du Pommier en sens unique. Désormais, il n'est plus possible pour les automobilistes de rentrer des organisations internationales par le chemin des Crêts-de-Pregny ou par le chemin Auguste-Vilbert en empruntant l'Ancienne-Route.

Carrefour L'Ancienne-Route et Chemin du Pommier

L'itinéraire inverse est, par contre, toujours possible. Il est important ici de ne pas oublier qu'un projet de développement des organisations internationales est en cours dans le secteur. Celui-ci aura notamment pour conséquence l'installation du Fond Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dans la parcelle située face à la campagne Pictet, le long de la route de Ferney.

Il s'agit donc de régler un problème actuel mais aussi d'anticiper sur une augmentation à venir de la circulation pendulaire dans ce secteur. La commune a encore, actuellement, la possibilité de prendre des mesures qu'elle n'aura certainement plus lorsque ce projet se réalisera. Il est donc impératif d'agir aujourd'hui, pour demain.

Chemin du Bois-Brûlé

Le chemin du Bois-Brûlé longe l'aéroport. Il relie la route de Colovrex à plusieurs axes important de notre commune comme la route et le tunnel de Ferney ou encore l'autoroute.

Chemin du Bois-Brûlé

Ce chemin se scinde en deux parties menant à la route de Colovrex. Une des voies passe à travers les divers bâtiments industriels de la zone qu'il a pour but de desservir alors que le second mène directement sur la route principale. Ce dernier itinéraire est celui qu'il convient d'emprunter pour aller au Grand-Saconnex depuis la sortie d'autoroute ou le tunnel de Ferney.

Cependant, de nombreux automobilistes utilisent le chemin desservant les entreprises comme raccourci pour éviter le feu rouge. Ce comportement met en danger les employés de ces dernières qui travaillent à leurs alentours, les conducteurs de voiture passant souvent à toute vitesse sur ce petit chemin pour gagner quelques poignées de secondes. C'est pour lutter contre cette situation que la Commune a décidé de transformer une partie de ce chemin en impasse, forçant ainsi les usagers de la route à rester sur l'axe principal.

Rue Sonnex et Alberto-Giacometti

Ces deux rues, situées dans le quartier Gardiol, ont été garnies localement de peinture beige. Ces mesures ont pour but de rappeler aux automobilistes qu'ils se trouvent dans un secteur où la vitesse est limitée à 30km/h. Cette limitation n'est, en effet, pas respectée par de nombreuses personnes.

Le danger est donc réel dans cette région à forte affluence piétonnière où la vigilance devrait être de rigueur. La rue Sonnex coupe l'espace public composé de l'esplanade de Bursinel, côté Migros, et le Mail du Pommier, situé entre les immeubles, de l'autre côté de la rue. Ces endroits sont fréquentés par de nombreux enfants, qui y jouent notamment au ballon. Cette situation est la même à la rue Alberto-Giacometti, qui a été récemment coupée en deux pour limiter une circulation excessive. Depuis lors, les enfants se sont réapproprié la rue.

De plus, c'est à cet endroit que passe l'axe est-ouest du Grand-Saconnex pour les piétons et cyclistes. La création de passages piétons n'étant pas possible d'un point de vue légal ici, la commune a alors décidé de marquer ces lieux avec de la peinture beige pour attirer l'attention des usagers de la route sur le fait qu'ils traversent des zones piétonnes et sécuriser ainsi les piétons et les cyclistes.

Rue Alberto-Giacometti

Rue Sonnex

Réponse aux critiques

Après avoir discuté avec les habitants, commerçants et entrepreneurs du Grand-Saconnex, il a été constaté que cinq critiques revenaient régulièrement. Cet article est l'occasion d'en faire part. Ces remarques ont été faites au conseiller administratif M. Jean-Marc Comte et au chef du service technique M. Jean-Pierre Chappuis qui y répondent:

- *La mesure concernant la route de Colovrex a fait disparaître les places de parking de la boulangerie et de l'Ecole du village.*

  Cette mesure est pour le moment mise à l'essai.

  Elle suscite cependant déjà de vives critiques de la part de certains citoyens. Une partie de la réponse à cette critique réside peut être dans l'existence d'un grand parking sous l'école. La commune étudie l'idée de donner une heure de gratuité à ses utilisateurs, afin qu'ils puissent se rendre dans les divers commerces du secteur. Elle a décidé de faire refonctionner les ascenseurs de ce parking 7 jours sur 7. Il faudra simplement faire quelques pas de plus pour aller chercher son pain.

  L'autre partie de la réponse est que l'arrêt de bus du 53, côté école cette fois, va également être déplacé et que, de toutes manières, ces places de parking auraient disparu un peu plus tard. Par ailleurs, ces places de parking étaient bien rarement utilisées par les clients de la boulangerie. Leur disparition ne dissuadera donc pas les habitués d'aller chercher leur pain à cet endroit. Au contraire, le parking sous-terrain leur assurera une place de parking à proximité, alors que la disponibilité de place en surface était aléatoire.

  Par ailleurs, la commune étudie la possibilité de faire un échange avec les places privées devant la Maison des compagnons contre des places de parking couvertes dans le souterrain de l'Ecole.

- *Depuis la création du goulet devant la boulangerie, la circulation n'a pas ralenti.*

  Il est nécessaire de rappeler que cette mesure n'a pas pour but de faire ralentir la circulation mais de créer des trottoirs nécessaires.

Route de Colovrex

Il ne faut malgré tout pas oublier que cette mesure est liée à la protection des vélos et des piétons. Cependant, en ce qui concerne la vitesse de circulation et la fluidité du trafic, le resserrement de la boulangerie ne crée pas de bouchons aux heures de pointe mais force simplement les automobilistes à ralentir dans la zone de l'école du village pour la sécurité de tous et notamment des enfants.

Le reste de la journée, la circulation dans ce secteur n'est en rien modifiée par cette mesure.

- *La suppression des places de parking crée un risque pour les piétons qui se retrouvent directement à côté de la route de Colovrex.*

Le projet final donnera plus de sécurité pour les piétons. Le trottoir ne sera plus au niveau de la route mais il sera rehaussé. De plus, il sera beaucoup plus large que l'actuel.

Plusieurs mères d'élèves ont d'ailleurs fait part de leur avis positif sur cette question.

- *La fermeture du chemin du Pavillon fait perdre du temps aux entrepreneurs de L'Ancienne-Route qui doivent faire un détour avec leurs camions de livraison.*

C'est vrai d'une certaine manière, mais la réduction du trafic de transit devrait permettre de circuler plus facilement à certaine heures de la journée puisque l'accès est désormais utilisé par les riverains principalement.

- *Depuis que la mesure provisoire de la route de Colovrex a été installée, il y a eu plus de 100 pneus crevés.*

Il ne faut pas oublier que toutes ces mesures sont des réponses aux pétitions et plaintes de Saconnésiens. Elles ont pour but de forcer les pendulaires à renoncer aux raccourcis et à rendre le réseau de quartier aux seuls habitants, sensibles au bruit, à la qualité de l'air et à la sécurité dans leur commune.

Cette dernière se trouve face à de gros projets pour les années à venir comme la construction des voies de tram de la Place des Nations au Grand-Saconnex ou encore la modification de la sortie d'autoroute.

Chemin du Pavillon

Ce paquet d'actions a pour but, dans un premier temps, de centraliser le trafic pendulaire sur la route de Ferney et de le rendre plus fluide afin qu'il ne fasse plus souffrir la commune.

Dans un second temps, la commune souhaite revaloriser l'espace du village, afin que ses habitants y retrouvent sécurité et harmonie architecturale. C'est, par exemple, dans le cadre de ce projet que l'ancienne mairie a été réhabilitée.

En bref, il est important de souligner que ces mesures ont déjà eu des effets bénéfiques malgré les virulentes critiques de certains.

Des habitants de L'Ancienne-Route ainsi qu'une patrouilleuse du secteur nous ont confié que le trafic dans ce chemin avait notablement diminué.

Les pendulaires ne transitent donc plus par ici pour se rendre dans les organisations internationales. Le but visé par cette mesure est donc atteint.

Serions-nous en passe de retrouver un village calme et accueillant?

Un supplément routier a déjà été publié - GSI de mars 2010 - dans lequel il est possible de trouver plus de détails sur ces différents projets.

Tous les GSI sont consultables sur le site : www.grand-saconnex.ch

Alison Dom

L'Ancienne-Route

Nuit du conte en Suisse

Autrefois, les veillées dans les campagnes, à la montagne, réunissaient les adultes autour d'une activité concrète, par exemple casser les noix ou filer. Au cours de ces soirées, certaines personnes du village ou des environs, homme ou femme, partageaient des contes, des histoires qui faisaient rêver, inspiraient la peur, rassemblaient et nourrissaient l'auditoire.

De nos jours, on pense en général que les contes s'adressent en priorité aux enfants. Il n'en est rien ! Chacun reçoit les contes au stade où il en est et avec sa propre compréhension. Certains contes sont même réservés aux adultes. Ils touchent en effet des sentiments fondamentaux (jalousie, sentiment d'infériorité, envie de se dépasser, peur…) que nous connaissons à tout âge et procurent un enrichissement à celui qui les entend sans apporter de solution morale toute prête.

Pour la sixième fois, la Nuit du conte aura lieu au Grand-Saconnex, à la Ferme Sarasin, vendredi 11 novembre 2011. Pour cette année, encore, un festival de contes pour tous les âges autour du thème: " d'Autres Mondes" !

16h45-17h30 4-5 ans
Flic, flac, floc
Chantal Manuel et Susi Marti

16h45-17h30 5-6 ans
Ogres et autres géants
Emilie Cohannier, Florence Henry et Cathy Reymond

16h45-17h30 6-7 ans
Croco, tigres et autres sauvages
Anne Golay et Monique Hag

16h45-17h30 8-10 ans
Dragon et autres monstres
Maryse Courvoisier et Mathilde Roch

18h00-18h30 dès 7 ans
Gnomes, nains et lutins
Emilie Cohannier, Chantal Manuel et Mathilde Roch

18h45-19h15 dès 7 ans
Mondes et mystères
Anne Golay et Chantal Manuel

19h30-20h15 ado-adultes
Esprit es-tu là?
Anne Golay, Monique Hag et Florence Henry

20h30-21h15 ado-adultes
Les amants mythiques
Maryse Courvoisier et Susi Marti

21h30-22h30 ado-adultes
L'anneau de Bragate
Claude Fissé

Petite buvette
Soupe, pain et fromage offerts par la commune

La patinoire est de retour

Du 27 novembre au 29 février 2012, tous les habitants du Grand-Saconnex pourront à nouveau profiter des joies de la glisse. La patinoire sera installée dans la campagne du Château.

L'entrée à la patinoire est gratuite. Les Saconnésiens pourront louer des patins pour CHF 2.- ou acheter un forfait de 12 locations pour CHF 20.-.

La patinoire sera ouverte du mardi au dimanche, fermée le lundi. Les horaires précis seront communiqués ultérieurement.

Des animations seront proposées tout au long de la saison en partenariat avec l'association Genève Futur Hockey : cours, initiation, démonstration et promotion du hockey féminin… mais oui, Mesdemoiselles et Mesdames : à vos patins !

Cette année, la « Yourte » aux fondues vous proposera, outre la fondue, boissons et petite restauration !

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux à la patinoire du Château !

Vous recevrez plus d'informations dans un tous-ménages qui sera distribué dans vos boîtes aux lettres au mois de novembre.

Séance du 12 septembre 2011

Délibérations acceptées par le Conseil municipal:

- Demande de dérogation à 0,33 pour la construction de quatre villas mitoyennes Minergie avec garages et installation de panneaux solaires en toiture et de sondes géothermiques au 31, chemin Terroux, parcelles 2036 et 2037 – feuille 9 du Grand-Saconnex – DD 104334-4
- Ouverture d'un crédit de CHF 250'000.- pour l'aménagement de la zone du Marais sur la commune du Grand-Saconnex
- Délégation de compétence du Conseil municipal au Conseil administratif relative à la signature de l'acte de constitution d'une servitude d'empiètement d'un mur au profit de la parcelle 719 sur la parcelle dp 1417 – propriété de la commune du Grand-Saconnex
- Délégation de compétence du Conseil municipal au Conseil administratif relative à la signature de l'acte comprenant la division, la réunion et l'échange des parcelles 1312 et 1330 du Grand-Saconnex, ainsi que la constitution de servitudes Aton Développement SA – Commune du Grand-Saconnex

Pétitions:

- La pétition pour un poste de police au Grand-Saconnex a été renvoyée en commission sécurité.
- La pétition contre la suppression de places de stationnement dans le vieux village a été renvoyée en commission de l'aménagement du territoire, mobilité.

Dès le 1er novembre 2010, un deuxième véhicule Mobility, « combi break », sera à la disposition des Saconnésiens sur la rue Alberto-Giacometti, à côté du nouvel éco-point.

Décisions:

- Le fonctionnement des bureaux de vote pour l'année 2012 est maintenu, avec une répartition des tâches entre les différentes fractions représentées au Conseil municipal.
- La décision relative au nouveau règlement de la commission de communication intercommunale et transfrontalière (CCIT) est reportée au mois d'octobre 2011.

Séance du 10 octobre 2011

Délibération acceptée par le Conseil municipal :

- Délégation de compétence du Conseil municipal au Conseil administratif relative à la signature de la convention comprenant les opérations de divisions et de réunions parcellaires des domaines publics cantonaux et communaux DP1420, dp1424, DP1437 et dp1441.

Motions acceptées par le Conseil municipal et renvoyées au Conseil administratif :

- La motion des Socialistes et des Verts pour une mise en place rapide d'une structure de coordination de l'accueil familial à la journée.
- La motion des Socialistes et des Verts pour que la commune du Grand-Saconnex participe à la couverture des besoins en électricité en vue d'une sortie du nucléaire de la Suisse.

Pétition :

- La pétition « pour la suppression du trottoir en construction, situé en face de la boulangerie au 29, route de Colovrex et la restitution des parkings supprimés » a été renvoyée au Conseil administratif.

Décisions :

- Le maintien de la commune au sein de la nouvelle CCIT est accepté et M. Eric STEINER est nommé comme troisième délégué du Conseil municipal.
- La gestion du dossier concernant le projet de construction de deux courts de tennis et d'une salle multisports au Centre sportif du Blanché reste de la compétence de la commission des affaires sociales, de la culture et des sports.

Les prochaines séances du Conseil municipal se dérouleront le 14 novembre 2011, le 5 décembre 2011 et le 12 décembre 2011.
*** questions du public au Conseil municipal**

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune www.grand-saconnex.ch.

Chateaux jumeaux

Nous connaissons bien le château du Grand-Saconnex qui domine, avec une certaine majesté, la place de fête où nous célébrons les Promotions et le Premier Août entre autres manifestations très animées. Son frère jumeau a, quant à lui, disparu complètement, en 1958, sous la pioche des démolisseurs. Son nom est par contre souvent sur nos lèvres : Balexert, qui n'est pas seulement celui d'un des plus grands centres commerciaux de Suisse et qui commémore cette année son quarantième anniversaire, mais fut d'abord celui d'un ancien domaine, datant du XVe siècle et connu en premier sous le nom de la Grange Lévrier. En 1563, il est devenu la tour Lévrier et est acheté par Paul Gabriel Balexert, membre du Conseil des Deux Cents.

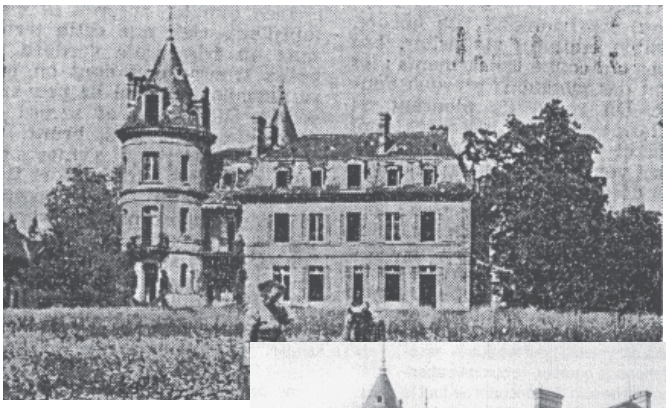

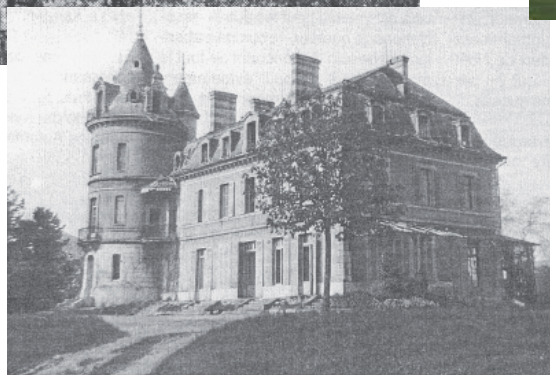

Photo du chateau de Balexert en 1958

Ce domaine passe par la suite entre les mains de plusieurs familles genevoises: Maisonneuve, Perdriau, Revillod et Bachelard pour arriver, en 1824, en possession de Jean-Louis Sarasin, frère aîné de François-Paul, maire du Grand-Saconnex de 1817 à 1843 (et grand-père d' Edouard Sarasin qui détiendra la mairie durant quarante-trois ans…). Le fils de Jean-Louis, Georges-Victor, colonel d'artillerie, fit construire, sur l'emplacement de la tour, un château de style second empire, comme il s'en est bâti plusieurs aux environs de Paris, celui que l'on peut voir sur la photo. Son fils vendit le domaine à l'industriel et pionnier de l'aviation Henri Dufaux. Les héritiers de celui-ci cédèrent leur propriété à la société immobilière Tour-Balexert en 1935. Le château, bien délabré, fut rasé en 1958 et s'élevèrent alors les immeubles de la nouvelle avenue de Crozet. Notons au passage que le mot Balexert, ou Bel Essert, signifie un terrain bien défriché…

Notre château présente également une longue histoire. La famille De Pélissari a acquis les terres de la famille de Saconnay, qui était ruinée, en 1728. Rappelons ici que le château primitif de cette très ancienne famille du pays de Gex avait été détruit par les Genevois en 1590. Dans ce domaine figurait la maison haute des Du Nant, au milieu d'autres bâtiments aujourd'hui tous disparus. Isaac Georges de Pélissari a bâti, à l'ouest de cette bâtisse, une nouvelle maison qui sera la base du château actuel. A la fin du XVIIIe, la propriété passe, par succession féminine, à la famille Pasteur, médecins genevois établis à Londres comme beaucoup de leurs compatriotes. Marc-Henri Pasteur transforme complètement le bâtiment en 1865 qui devient alors ce manoir de « style national » très en vogue en Grande-Bretagne. Le parc et l'intérieur de la résidence sont aménagés dans un esprit très britannique. Les six enfants de Marc-Henri s'établirent en Angleterre et, en 1912, ont vendu le domaine de 170'000 mètres carrés à Guillaume Pictet, banquier et futur conseiller d'Etat, issu d'une famille citée à Genève dès le quatorzième siècle. Celui-ci est décédé en 1925, épuisé par la remise en ordre des finances de la République, mais sa veuve a habité le château jusqu'à son décès, survenu en 1954. Ses héritiers ont vendu le domaine à l'Etat qui l'a divisé et échangé au Conseil Œcuménique des Eglises (COE) contre ses terrains précédents à Malagnou.

Chateau du Grand Saconnex 2011

La Commune du Grand-Saconnex a acheté les 21'500 mètres carrés du château au COE en 1973 et a reçu le bas de la parcelle (la place des fêtes), par la suite, de l'Etat, en 1995, en échange de terrains cédés pour l'autoroute. Elle a envisagé de louer le Château pour qu'il devienne un restaurant de haute classe, elle a aussi pensé y transférer les services de la Mairie. En fin de compte, elle y loue des bureaux. Ce vaste parc, au centre du périmètre communal, fait aujourd'hui le bonheur des Saconnésiens.

Travailleurs sociaux hors murs

L'équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) s'est encore agrandie !

Angel Garcia

En effet, depuis mai 2011, M. Angel Garcia, engagé en tant qu'assistant socio-educatif (ASE), est venu renforcer l'équipe, fournissant un appui précieux sur le terrain. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que vous lui ferez bon accueil.

Les TSHM, ou travailleurs sociaux hors murs, travaillent pour la Fondation Genevoise pour l'animation socio-culturelle (FASe), et sont présents sur notre commune depuis plusieurs années déjà.
La démarche des TSHM est de type préventif. Elle vise à donner la parole aux adolescents et aux jeunes adultes, à répondre à leurs questions, à les aider lorsqu'ils rencontrent des problèmes (échec scolaire, rupture sociale ou affective) à travers, notamment, leur présence sur l'espace public, la mise en place de projets collectifs ou individuels, ou encore l'ouverture de lieux dévolus à des activités pour les jeunes de la commune.
L'équipe compte à présent quatre collaborateurs : trois TSHM – Noelia Tajes, Emile Nobs et Nicolas Glénat – comptabilisant un temps de travail de 155%, et un ASE – Angel Garcia – engagé à 30%
Les TSHM travaillent également avec la population des communes de Pregny-Chambésy, de Genthod et de Bellevue.

Les TSHM sont joignables par téléphone :

Nicolas Glénat : tél. 079 229 30 04
Noelia Tajes : tél. 079 201 19 68
Emile Nobs : tél. 079 653 36 31

Adresse de leur bureau : rue Sonnex 2 (sur rendez-vous)

Emile Nobs, Noelia Tajes et Nicolas Glénat

Sport pour tous, organisé par les TSHM

Salle de sport ouverte aux jeunes de 15 à 25 ans

Salle de gym de l'école de La Tour
Tous les vendredis de 18 h à 19 h30.

La mémoire: un muscle à entretenir

Une séance d'information a eu lieu le mardi 27 septembre à la salle des Délices sur le thème de la mémoire. Déstinée aux aînés du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy, elle a eu un grand succès, puisque plus de 200 personnes y ont participé.
Tous les systèmes de mémoire ne sont pas sensibles à l'avancée de l'âge, explique Madame Catherine LUDWIG, docteure en psychologie. Elle décrit ensuite le fonctionnement de la mémoire, ou des mémoires, devrait-on dire (mémoire sensorielle, mémoire à court terme, à long terme).
Madame Anne-Claude JUILLERAT, neuro-psychologue responsable à la Consultation Mémoire des HUG, membre fondatrice et présidente de l'association VIVA (Valoriser et Intégrer pour Vieillir Autrement) développe une nouvelle approche du vieillissement cérébral: il existe une multitude de facteurs (biologiques, sociaux, environnementaux,…) qui induisent des variations dans l'évolution du vieillissement.

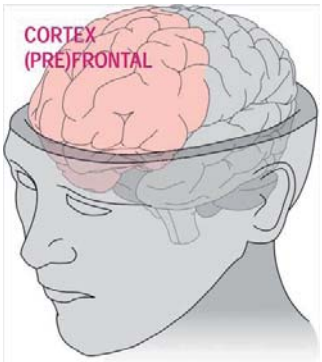

A retenir: certaines stratégies permettent de limiter les problèmes de mémoire surgissant avec l'âge. Il est donc conseillé de garder des activités complexes, stimulantes et physiques, apprendre de nouvelles choses, s'engager, manger équilibré et limiter les situations stressantes.

Les personnes intéressées peuvent venir chercher à la réception de la mairie le support des interventions.

avis divers

Conférences pour les aînés

Sur le thème: Prévenir et agir pour bien vieillir

- Jeudi 3 novembre à 19h à la Ferme Marignac (Grand-Lancy) « Age nutrition et plaisir », par P.-E Savary, nutritionniste
- Jeudi 17 novembre à 19h, à la Grange Navazza (Petit Lancy) « Bien vieillir en pratiquant une activité physique », par le Pr Audiffren de l'Université de Poitiers
- Samedi 3 décembre à 10h à l'EMS des Mouilles (Petit-Lancy) « Bien vieillir : être actif et engagé dans la société », par le Pr. M. Van der Linden des Universités de Genève et Liège.

Plus d'information sur www.association-viva.org

Transports publics:

Changement sur les lignes 3, 5 et 10 dès le 11 décembre 2011

- Ligne 3 : pas de changement entre Gardiol et Cornavin. Elle continuera sa course par le pont du Mont-Blanc, Rive, Musée d'art et d'histoire, Athénée et effectuera son terminus à Crêts-de-Champel.
- Ligne 5 : elle continuera à desservir l'Aéroport. Elle n'effectuera plus son terminus à l'hôpital, mais à Thônex-Vallard Douane, en passant par Cornavin, en remplacement des lignes 20 et 27.
- Ligne 10 : elle continuera à desservir l'Aéroport, mais aura désormais son terminus à Rive, après avoir desservi les arrêts Bel-Air Cité (et non plus Bel-Air Pont) et Molard, cela dans l'attente de son prolongement vers les communaux d'Ambilly.

Plus d'information sur www.tpg.ch

34e Course de l'escalade

Les autorités reconduisent leur action en faveur des jeunes Saconnésiens !

L'inscription, ainsi qu'un T-Shirt aux couleurs communales, seront offerts à tous les enfants de 6 à 15 ans habitant le Grand-Saconnex qui participeront à la 34e Course de l'Escalade du 3 décembre 2011.

Les parents supporters ont également la possibilité de commander un T-Shirt spécial au prix de CHF 25.-. Inscriptions d'ici au dimanche 13 novembre 2011, sur le site internet www.escalade.ch. Il vous suffit ensuite de passer à la mairie aux heures d'ouverture avant le vendredi 11 novembre à 15h. Sur présentation du récépissé l'inscription vous sera remboursée et le T-Shirt commandé.

Entraînements : depuis 10 ans, les Foulées Athlétiques Saconnésiennes (FAS) vous proposent d'entraîner vos enfants âgés entre 5 et 15 ans pour les préparer à la Course de l'Escalade. Ces entraînements auront lieu les samedis 5, 12, 19 et 26 novembre au stade du Blanché (route de Colovrex 58) de 10 h à 11 h sauf le 12 novembre de 11 h 30 à 12h 30.

Pour tout renseignement : tél. 079 638 61 55.

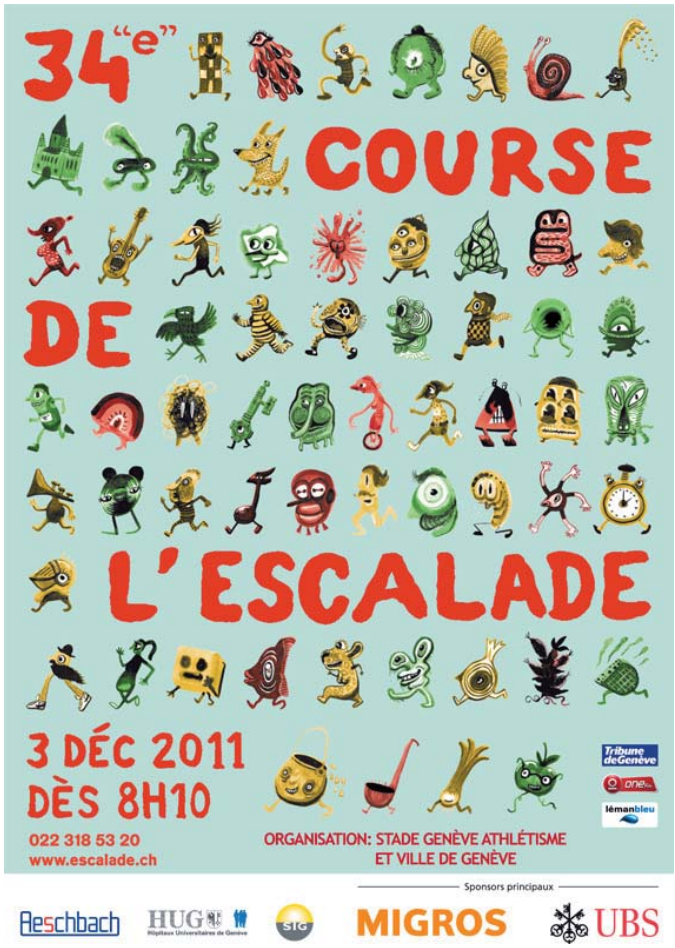

agenda novembre 2011

samedi 5 novembre
Course de caisses à savon - reportée au 12 novembre en cas de pluie
Voie-du-Coin, arrivée ferme « Tissot » - essai dès 11 h 30, course à 13 h 30
Organisation: Centre de loisirs et de rencontres, les amis de la Roue libre, Ski-club 88

mercredi 9 novembre
Championnat suisse de LNA de basketball - Lions de Genève vs BBC Monthey - pav. des Sports (Champel) à 19 h 30

vendredi 11 novembre
Nuit du conte en Suisse
Ferme Sarasin de 16 h 45 à 23 h 00 - entrée libre - programme en page 6

samedi 12 novembre
La Malle aux Déguisements - costumes à louer pour l'Escalade de 9 h à 12 h
Au local de la Malle aux Déguisements - L'Ancienne-Route 74

samedi 12 novembre
Championnat suisse de LNA de basketball - Lions de Genève vs Starwings Basket Regio Basel
Salle du Pommier à 17 h 30

lundi 14 novembre
Conseil municipal* - salle communale des Délices à 20 h **- *questions du public au Conseil municipal**

du vendredi 18 au dimanche 27 novembre
Salon de la Bougie
Ferme Sarasin, du lundi au jeudi de 9 h à 20 h - vendredi 10 h à 20h - samedi et dimanche de 9 h à 20 h
le dimanche 27 novembre jusqu'à 18 h - entrée libre

du vendredi 18 au dimanche 27 novembre
Salon du santon de Provence
Ferme Sarasin, tous les jours de 9 h à 19 h - le dimanche 27 novembre jusqu'à 18 h - entrée libre

samedi 19 novembre
Le Beaujolais nouveau est arrivé ! Dégustation, animation dans une ambiance champêtre
Restaurant scolaire de la Ferme Sarasin, de 11 h 30 à 13 h - ouvert à toutes et tous, entrée libre
Organisation: Association PLR-Le Grand-Saconnex

samedi 19 novembre
Kermesse de l'église écossaise de 10 h 00 à 16 h - nombreux stands et animations
Soirée de danses écossaises de 19 h 30 à 22 h - CHF 20.- par adulte - gratuit pour les enfants
Réservation pour la soirée danse, tél. 022 788 08 31 ou cofsg@pingnet.ch
Salle communale des Délices
Organisation: Eglise écossaise du Grand Saconnex

dimanche 27 novembre
Ouverture de la patinoire saisonnière

Mercredi 7 décembre
Loto de Noël pour tous les enfants à partir de 6 ans
Ferme Sarasin, local de la ludothèque 'le grand sac' de 9 h 30 à 11 h 30
Organisation: ludothèque 'le grand sac' - www.legrandsac.com